

Délibération du Conseil Municipal
Commune de LAUZERTE

D.2023-19

ACTE : 7.1.2

L'an deux mille vingt-trois et le 12 avril à 20h, le Conseil Municipal de LAUZERTE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. François LE MOING.

Etaient présents : MMES BASSO-GUICHARD, DENIS, GAUCHET, LARONDE, MAZILLE
MRS, BERTHAUX, CAM, GERVAIS, LE MOING, PIERASCO, ZULIAN

Procurations : MME NEGRE A BASSO-GUICHARD
M. BAÏADA A M. BERTHAUX

Excusé(e)s / Absent(e)s : M. BADO, MME BOURCIER
Secrétaire : M. JEAN-FRANCK PIERASCO

Date de la convocation : 05/04/2023

Nombre de conseillers : 15 Nombre de présents : 11 Nombre de votants : 13

❖ **OBJET : BUDGET COMMUNAL - VOTE DU BUDGET 2023**

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le budget primitif 2023 arrêté lors de la réunion de la commission des finances du 05 Avril 2023, comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 2 034 208 €

Dépenses et recettes d'investissement : 2 241 841 €

L Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **VOTE** : le budget de l'exercice **2023** présenté par Monsieur François LE MOING, qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour la section de :
 - Fonctionnement à : 2 034 208 €
 - Investissement à : 2 241 841 €

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

François LE MOING